

Mardi 06 octobre 2020

Communiqué de presse de Didier Manier Président du groupe Socialiste, Radical et Citoyen

Propos d'Éric Zemmour sur les mineurs non accompagnés : nous demandons que le Département du Nord porte plainte contre le chroniqueur et la chaîne CNews

Après les propos inacceptables tenus par Éric Zemmour au sujet des mineurs non accompagnés sur CNews, mercredi 30 septembre, les présidentes et présidents des départements de gauche déposent plainte contre le chroniqueur et la chaîne pour faire barrage aux propos haineux et à caractère raciste qui portent atteinte aux mineurs non accompagnés pris en charge par les Départements.

Une nouvelle fois, une fois de trop, Éric Zemmour a tenu publiquement des propos abjects, contre les migrants mineurs, dans un amalgame dont il est coutumier et que l'on ne peut accepter ni tolérer. Ses propos constituent une incitation à la haine et portent atteinte non seulement aux mineurs accueillis, mais à notre République et à nos valeurs, qui fondent la cohésion nationale.

Face à cela, les Présidentes et Présidents de Conseils départementaux, qui ont la compétence de la protection de l'enfance, doivent faire en sorte qu'Éric Zemmour, déjà condamné par la justice il y a moins de 10 jours pour des propos du même acabit, réponde à nouveau de ses déclarations devant la Justice. Le racisme, la stigmatisation, la discrimination ne sont pas des opinions mais des délits !

A ce titre, il est indispensable que certains médias et en premier lieu la Chaîne CNews du groupe de Monsieur Bolloré, prennent leurs responsabilités et cessent de donner tribune à des personnages bafouant régulièrement et délibérément les lois de notre République.

A ce jour, 20 départements à majorité de gauche ont déposé plainte auprès des juridictions compétentes.

Dans le contexte si particulier du procès des attentats de 2015 contre Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher, nous considérons qu'il est plus que jamais essentiel de préserver les valeurs qui fondent la République et assurent la cohésion de la communauté nationale.

Dans ces conditions, et dans le souci de protéger ces mineurs des propos de haine qui les visent, les élu(e)s du groupe Socialiste, Radical et Citoyen appellent le Président du Département du Nord à déposer plainte contre M. Éric Zemmour pour provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'un groupe de personnes en raison de leur origine, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, mais aussi pour injures publiques et pour diffamation à caractère raciste.